

# Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Février 2016 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

## Timide reprise de la construction de logements

La chute des logements mis en chantier semble être enfin enrayerée. En Picardie, leur nombre est, sur un an, de 6521 fin 2015, soit 5,3% au-dessus du niveau de décembre 2014, tandis que l'évolution est quasiment nulle au plan national (+0,3%). Mais la situation est disparate au sein de la région : la reprise dans la Somme (+44,4%), portée par les logements collectifs, n'a pas eu encore d'écho dans l'Aisne (-5,9%) et l'Oise (-12,9%). Cette amélioration reste cependant fragile : les logements autorisés (les permis de construire) sur la même période sont en recul (-13,1% en Picardie) alors qu'ils progressent en France (+1,8%), avec une baisse plus marquée dans l'Aisne (-19,4%).

### Le chiffre du mois

**13,1 %.** C'est le taux de scolarisation des enfants de 2 ans en Picardie à la rentrée 2015. Il est certes supérieur à celui enregistré au plan national (11,5%), mais le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans reste encore modeste alors que c'était un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école.

De plus, il existe de fortes disparités entre départements : cela va de 8,1% dans l'Oise à 18,5% dans la Somme en passant par 15,7% dans l'Aisne. De plus, alors que cette scolarisation précoce est considérée comme un facteur d'amélioration des résultats scolaires, ce taux est en Picardie loin de ceux observés dans le Pas-de-Calais (28,4%) et le Nord (32,4%) !

## L'agriculture traditionnelle sacrifiée par l'agro-business

De qui se moque-t-on ? L'agriculture serait en crise. Mais de quelle crise parle-t-on ? C'est vrai, il y a de moins en moins d'agriculteurs, et certains ont beaucoup de mal à en vivre. Mais seulement certains ! Preuve en est le résultat des premières estimations du compte de l'agriculture 2015 qui montre que, au plan national, le revenu des agriculteurs a augmenté de 8,8% sur l'année après une hausse similaire en 2014. D'ailleurs, le lobby agricole a tenté de censurer ces données et essaie d'obtenir une minoration des chiffres définitifs !

Cette hausse tient à la réduction des consommations intermédiaires, en particulier de la facture énergétique, et à la forte croissance des subventions (+8,7% en 2015), provenant à la fois de l'Europe (la PAC) et du CICE.

En clair, si l'année a été difficile pour les éleveurs et producteurs de lait, elle a été bonne pour les céréaliers, les betteraviers et les producteurs de pommes de terre et légumes ! Comme, en Picardie, ces cultures sont dominantes et l'élevage assez marginal, nul doute que la progression du revenu des agriculteurs picards sera supérieure à la moyenne nationale. D'autant qu'ils reçoivent davantage de subventions, l'un des facteurs de cette hausse : elles représentent 15% de leurs chiffres d'affaire contre « seulement » 11% au plan national.

Par conséquent, on comprend la réaction de certains agriculteurs dont les actions ciblent, non les citoyens, mais leurs chambres d'agriculture et la FNSEA. En effet, ils souhaitent qu'il y ait d'abord plus de solidarité entre paysans, que ceux qui ont un pouvoir d'achat en hausse depuis longtemps (céréaliers notamment) et qui sont aussi les plus subventionnés, organisent une redistribution des aides et des bénéfices. De plus, si les jeunes ont du mal à vivre de leur travail, c'est aussi parce qu'ils doivent louer leurs terres à des tarifs élevés, fixés souvent par... les agriculteurs les plus riches, qui en sont propriétaires !

Cette demande de plus de solidarité entre paysans, le gouvernement ne désire pas la voir aboutir car cela remettrait en cause l'agrobusiness, ce processus d'industrialisation de l'agriculture qui, lui, se porte bien car il est très rentable. Et pour réaliser cela, on n'a plus besoin de paysans mais juste de salariés travaillant à la chaîne comme dans l'agro-industrie. C'est l'objectif des évolutions actuelles, même si on ne peut exonérer la grande distribution de ses responsabilités dans la crise, elle qui accumule les profits pour le « bien » de ses actionnaires et des plus grandes fortunes françaises que l'on retrouve derrière Auchan, Carrefour et autres.

### 3,7% de travailleurs handicapés

En 2013, la part en équivalent temps plein (EQTP) des travailleurs handicapés parmi l'ensemble des salariés des établissements assujettis par l'obligation d'embauche (ceux de 20 salariés et plus) s'établit en Picardie à 3,7%, soit un niveau supérieur au plan national (3,3%). Toutefois, cette moyenne est tirée vers le bas par de faibles taux dans de grandes régions (PACA, Rhône-Alpes et Ile-de-France) si bien que ce résultat situe la Picardie au 11<sup>ème</sup> rang des régions françaises.

Parallèlement, on comptait en juin 2015 13.586 demandeurs d'emploi reconnus handicapés dans notre région, représentant 7,8% de l'ensemble des chômeurs inscrits à Pôle Emploi (8,5% au plan national).

C'est l'une des proportions les plus faibles de France, qui peut s'expliquer d'une part, par un défaut d'information concernant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, et d'autre part, par un nombre encore important de demandeurs d'emploi orientés directement vers le secteur protégé. Ainsi, les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) comprennent en Picardie 4.213 personnes et les listes d'attente pour y entrer sont importantes.

#### Département

### Un niveau de dépenses sociales très disparates

En 2014, les dépenses totales d'aide sociale versées par les départements s'élevaient, par habitant, à 490€ dans l'Oise, 568€ dans l'Aisne, 593€ dans la Somme, pour une moyenne nationale de 535€. Cela les situe, respectivement, au 51<sup>ème</sup>, 27<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> rangs nationaux. Un tiers de ces dépenses sont consacrées au RSA et aux contrats uniques d'insertion. Ce qui caractérise la dépense sociale est son extrême hétérogénéité : elle va de 360€ à 1100€ par habitant selon les départements.

### Plus du tiers des CDI rompus avant un an

Sus au CDI. Tel est le mot d'ordre du patronat, repris sans sourciller par le gouvernement et certains médias pour imposer l'idée que le contrat à durée indéterminée serait un obstacle à la bonne marche de notre économie. Or, c'est de la pure propagande.

En effet, le CDI n'est pas synonyme de stabilité de la relation d'emploi. Ainsi, en 2012 en France, plus du tiers des CDI sont rompus moins d'un an après leur conclusion ! Et cette part est en hausse régulière depuis 2007. Ces CDI de courte durée de vie sont fréquents dans la construction (32,7%) et le tertiaire (38,4%). Le record est atteint par le secteur de l'hébergement-restauration où 58,6% des CDI durent moins de 12 mois. Cette mesure touche surtout les jeunes (moins de 25 ans) avec 45,6% de CDI rompus dans l'année qui suit le contrat et les employés, qualifiés (42,1%) ou non (51,9%).

Le principal motif de rupture est la démission, représentant 16,1% des embauches effectuées depuis moins d'un an. C'est une raison qui se développe, y compris au-delà d'un an, notamment à travers l'augmentation des ruptures conventionnelles (6063 en Picardie en 2014, 319.550 en France) qui s'assimilent de plus en plus souvent à des démissions forcées. La seconde cause est la fin de la période d'essai qui explique 12,7% des CDI terminés moins d'un an après leur signature.

Cette instabilité des CDI, ajoutée aux nombreux contrats précaires, est la preuve que la flexibilité de l'emploi est déjà une réalité en France, sans avoir besoin de rajouter de nouvelles mesures !

### Baisse du PIB de la Picardie en 2013

En 2013, le Produit intérieur brut (PIB) de la Picardie, c'est-à-dire les richesses créées par son appareil de production, s'élevait à 46.497 milliards d'euros. Il a baissé de 0,8% en un an revenant à son niveau de 2012 tandis qu'il progressait de 1,4% au plan national. Depuis 1991, le PIB de la région n'a augmenté que de 63,4% alors qu'il a doublé en France. Le décrochage de l'économie picarde a surtout commencé à la fin des années 1990 et s'est accentué lors de la crise de 2008.

Toutefois, le PIB picard par emploi (70.215€ en 2013) se situe dans la moyenne des régions de province (70.234€), en raison de la richesse créée par son industrie. Cela situe la Picardie au 8<sup>ème</sup> rang de la France métropolitaine, loin devant le Nord-Pas-de-Calais (68.823€ par emploi) où l'industrie est très en retrait. D'où l'importance de se battre au sein de la grande région pour défendre cette activité qui n'est plus une priorité des décideurs lillois depuis longtemps !

Évolution du PIB par emploi 1990-2013

